



Expulser un locataire hébergé à titre gratuit

Par **patriciableue_old**, le **21/12/2007** à **17:33**

depuis mars dernier je vis à mon domicile avec un une personne. Je me suis aperçu qu'il buvait beaucoup trop après quelques semaines de vie commune. Aujourd'hui il ne cesse de faire des esclandres, et il menace de me frapper, (ce que je ne lui conseille pas de faire). Je suis obligée de m'enfermer dans une pièce en attendant que passe l'orage mais avant-hier il a failli enfoncer la porte. Je lui ai demandé plusieurs fois de partir mais il refuse. Que puis-je faire ? Je suis la seule locataire portée sur le bail, et j'habite dans l'immeuble depuis plus de 8 ans.

Par **jeetendra**, le **21/12/2007** à **19:17**

bonsoir, le mieux c'est déjà de faire une main courante à la police ou à la gendarmerie pour violence conjugale et de profiter de l'absence de cette personne pour changer les serrures, courage, cordialement